

VERTON, le 20/01/2023

Certificat d'affichage

Délibération du conseil communautaire n° 2022-386 en date du 20 décembre 2022 portant approbation de la modification de droit commun du PLUi Sud Opalien

Je soussigné, Joël LEMAIRE, Maire de la commune de VERTON,

Certifie avoir fait afficher la délibération du conseil communautaire de la CA2BM n°2022-386 du 20 décembre 2022 approuvant la modification du PLUi Sud Opalien à compter du 20 janvier 2023 et ce pendant une durée d'un mois **en la forme habituelle et aux lieux accoutumés.**

Pour faire valoir ce que de droit.

Joël LEMAIRE
MAIRE DE VERTON



